



# Les nouvelles du ReSaD

N°5 - Janvier 2014

## 11<sup>ÈME</sup> CONFÉRENCE DES PAYS PARTIES À LA CONVENTION DES NATIONS UNIES DE LUTTE CONTRE LA DÉSSERTIFICATION À WINDHOEK EN NAMIBIE : UN NOUVEAU DÉPART ?



Patrice Burger, modérateur d'une session de dialogue ouvert face aux différents représentants des Etats

La conférence s'est inscrite dans les suites des décisions de RIO+20 avec notamment des controverses sur la mention « monde neutre en dégradation des terres », des débats sur les futurs objectifs du développement durable et la 6<sup>ème</sup> reconstitution en cours du Fonds pour l'environnement mondial (FEM). Les parties ont aussi tranché sur la localisation du Mécanisme Mondial, les attentes envers la science et l'évaluation de la stratégie décennale. Le réseau Drynet ([www.dry-net.org](http://www.dry-net.org)) y a joué un rôle majeur, en partenariat avec les autres ONG organisées, dont le ReSaD. Drynet a aussi appuyé les autres ONG moins expérimentées et a pris l'initiative de l'une des premières manifestations qu'a connue la Convention à propos de l'arrivée comme observateur du secteur privé dans la Convention. Cela a permis d'ajourner la signature d'un protocole d'accord entre Syngenta et le Secrétariat. Des questions critiques ont été émises par rapport au FEM, comme l'insuffisance de ses orientations envers les agricultures écologiques, la faible sensibilité des agences d'exécution à l'implication de la société civile. Les OSC ont également fustigé le concept de « monde neutre en dégradation des terres », jugé scientifiquement peu fiable et risquant de dériver vers des droits à dégrader.

La COP11 a pris un virage. Monique Barbut, la nouvelle secrétaire exécutive, associant l'expérience de son ancien mandat au FEM à une farouche détermination de rendre concrète la Convention sur le terrain, semble décidée à des changements rapides. « Je souhaite un dialogue construit et permanent avec la société civile » nous a-t-elle lancé. Les réseaux Drynet, ReSaD et RADDO pour ne citer que ceux pour lesquels le CARI assure d'importantes responsabilités, prennent bonne note et sont bien décidés à se situer comme parties prenantes.

Patrice Burger, Directeur du CARI, Président de Drynet

### Sommaire

Extrait de la Déclaration de la société civile.....	page 2
Le ReSaD se met en 4 pour faire entendre sa voix.....	page 2
Un peu d'humour pour marquer les esprits !.....	page 3
Le ReSaD s'associe aux OSCs.....	page 3
Actualités.....	page 4

### En perspectives

#### COP 11 et société civile : un point sur les décisions majeures

De nombreuses décisions ont été prises lors de la COP 11 à Windhoek. Nous vous proposons ici un résumé de celles concernant les organisations de la société civile (OSC) qui nous paraissent importantes. Vous trouverez des compléments d'informations sur les sites : [www.gtdesertification.org](http://www.gtdesertification.org) et [www.unccd.org](http://www.unccd.org)

Concernant la mise en œuvre de la lutte contre la désertification (LCD), la CNULCD encourage les Parties à :

- renforcer le rôle des OSC dans le processus d'alignement de leurs Plan d'Actions Nationaux
- faciliter l'accès aux financements pour les OSCs sur leurs actions de LCD
- impliquer les OSCs dans les Unités de Coordination Régionales : financement et participation aux décisions

Concernant son processus de fonctionnement, la CNULCD a décidé que :

- le Mécanisme Mondial doit trouver plus de fonds pour que les OSCs puissent participer aux COP
- le panel des OSCs comprendra 2 représentants du secrétariat et un représentant d'organisation par groupe régional (région des Nations Unies)

- un représentant de la société civile doit être présent dans l'Interface Science-Politique nouvellement créée

Par ces différents points, la CNULCD souligne l'importance de l'implication de la société civile dans la cohérence de son fonctionnement.

## EXTRAIT DE LA DÉCLARATION DE LA SOCIÉTÉ CIVILE SUR « LE RÔLE DE LA CONVENTION DANS LA RÉALISATION D'UN MONDE SANS DÉGRADATION DES TERRES DANS LE CONTEXTE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE. »

Excellences, Mesdames et Messieurs les Ministres, Chers Délégués,

Nous souhaitons rappeler que la Convention est un instrument de solidarité internationale au service des peuples des zones arides. A travers elle, les populations mandatent les Etats dans la Lutte Contre la Désertification, pour trouver des solutions durables à leurs préoccupations quotidiennes. A ce titre, le concept de Zéro Net Land Dégradation, s'il sonne comme un mot d'ordre rassembleur, est loin d'être clair sur le plan opérationnel. Ce dernier nous concerne au plus haut point. Aussi, la société civile émet des réserves quand aux possibilités d'apparition d'un nouveau marché où s'échangeraient des droits à la dégradation, et des crédits de restauration des terres ! De quelles unités territoriales parlons-nous ? Quels sont les indicateurs permettant de transcrire les réalités de terrain, en données de monitoring ? Qui doit réaliser et prendre en charge ces mesures ? Autant de questions pour lesquelles la société civile attend encore des réponses et sur lesquelles nous souhaitons aujourd'hui vivement attirer votre attention.

Le dernier sommet sur le développement durable (RIO+20) a tracé la voie du « futur que nous voulons ». Avec le chantier Zéro Net Land Dégradation, la convention Désertification doit ouvrir la porte au dialogue et inviter les autres conventions autour de la table des négociations car :

- pour nous, un monde à dégradation neutre implique la protection de la biodiversité animale et végétale, et des savoir-faire qui leurs sont associés
- pour nous, un monde à dégradation neutre implique une réduction et une meilleure maîtrise des émissions de gaz polluants et de leur stockage. [...]

Nous ne pouvons pas engager le changement pour demain si nous continuons à penser comme hier !

Je vous remercie.

**Lu par Athanase Kabore, Point focal ReSaD au Burkina Faso/SPONG**



Les membres du ReSaD et de Drynet travaillent ensemble pour la préparation des interventions de la société civile

## LE RESAD SE MET EN 4 POUR FAIRE ENTENDRE SA VOIX

Les événements parallèles organisés en marge des sessions plénières sont l'occasion pour les organisations de la société civile de partager leurs préoccupations avec les participants. Le ReSaD a organisé 3 événements sur les deux semaines de la COP :

« **L'agroécologie : de la reconnaissance d'une alternative à l'élaboration d'une stratégie de mise en œuvre** » (organisé avec Drynet). Alors que la pertinence de l'agro écologie est reconnue dans le cadre de la lutte contre la désertification, le side event a exploré les moyens disponibles pour impliquer les politiques publiques et les bailleurs à soutenir les initiatives agroécologiques dans les programmes de développement rural.

« **Grande Muraille Verte pour le Sahara et le Sahel : de l'idée à l'action.... comment s'implique la société civile pour jouer son rôle** » (organisé avec l'UICN). Ce side-event a présenté les résultats de l'atelier de Ouagadougou organisé en octobre 2012 par le ReSaD et de la concertation en ligne animée par l'UICN en juillet-août 2013 sur

le thème : « les OSC et l'IGMVSS ». Il a permis d'informer davantage sur les activités menées par les OSC, de consolider le dialogue et la concertation, d'échanger sur les stratégies et moyens de renforcer l'implication et la participation de la société civile et d'identifier les opportunités de partenariats éventuels pour la réussite de cette initiative panafricaine.

« **ReSaD : Bilan de 3 années de travail en réseau** ». La discussion autour des résultats du ReSaD à l'échelle des pays membres mais aussi à l'échelle régionale et internationale, a permis de mettre en avant les points fort de ce jeune réseau. Cela a aussi permis de resituer ses actions dans le cadre de la place faite à la société civile pour le développement rural en Afrique sahélienne.

Chaque événement a été l'occasion de faire le point sur les avancées thématiques, d'échanger sur les discussions et de renforcer les partenariats avec nos collègues d'autres OSCs, réseaux et institutions.

## UN PEU D'HUMOUR POUR MARQUER LES ESPRITS !



Depuis quelques années, le ReSaD s'associe à Drynet et s'appuie sur le GTD pour produire des cartes postales humoristiques visant à alerter les participants des COP sur des faits marquant repérés en amont des COPs et qu'il souhaite voir abordé. Cette année, les cartes ont été particulièrement remarquées et certaines ont même été reprises par certains institutionnels dans leurs présentations ! Voici un échantillon des cartes les plus appréciées :

Les décisions prises lors des conférences des Parties ne sont pas toujours assorties des engagements financiers correspondants. Il en est ainsi de toutes les décisions dont le financement repose sur les contributions volontaires dans les Fonds spéciaux, comme par exemple pour la prise en charge de la participation des OSC aux COP.

Ce procédé est-il crédible ?

Les 3 Conventions de Rio ont la même origine et s'adressent à l'écosystème terrestre global. Sur le terrain, elles sont souvent ressenties comme juxtaposées et concurrentes.

La société civile, dont le ReSaD, appelle à une plus grande synergie entre ces 3 Conventions.



## LE RESAD S'ASSOCIE AUX DIVERSES OSCS PRÉSENTES ET APPELLE À LA PRUDENCE FACE AUX GÉANTS DE L'AGRIBUSINESS...

Le secteur privé est un des représentants de la société civile dans les Conventions des Nations Unies. Dans le cadre de la COP 10 (Corée du Nord), l'agri business a donc été accueilli au sein des observateurs de la Convention, au même titre que les ONGs de développement travaillant sur la LCD. Si les organisations de la société civile ont accueilli volontiers les entreprises du secteur privé travaillant pour la LCD, elles ont tenu à souligner l'incohérence que représente l'entrée de certains groupes privés dans la convention, en particulier ceux dont certaines actions sont des facteurs majeurs de dégradation des terres. Une manifestation pacifique a donc été organisée sur le site de la COP 11, regroupant les OSCs et permettant de faire entendre notre voix auprès de la presse présente à cette COP. Les revendications se portaient principalement sur les critères d'entrée de ce secteur privé, en particulier sur la nécessité de s'assurer de la cohérence de toutes les activités de l'entreprise avec les objectifs de la Convention. Le ReSaD a participé activement à cette manifestation et à l'écriture des papiers de positions sur le sujet.

Dossier à suivre !!





**Une semaine bien chargée dans le froid Montpelliérain !**

Les membres du ReSaD se sont réunis du 2 au 7 décembre 2013 à Montpellier, pour une semaine de travail intensive sur plusieurs dossiers d'actualité. Ce temps de travail a permis de faire le point sur les 3 années d'existence de ce réseau, d'en faire une rapide

évaluation et de poser les bases pour la suite des activités à venir. Il a aussi permis de travailler avec un animateur spécialisé sur l'élaboration de la stratégie de plaidoyer du ReSaD au sujet des Plans d'Action Nationaux de LCD dans les différents pays (dans le cadre du processus d'alignement des PANs). A ce titre, un réel travail d'analyse a été réalisé et a permis d'obtenir des objectifs de plaidoyer aux échelles nationale et régionale. Cette semaine aura aussi été l'occasion de rencontres avec divers partenaires : les membres de la Maison des Tiers Monde, les étudiants d'Ingénieurs sans Frontière, et un exploitant en agroécologie dans la zone périurbaine de Montpellier. En dépit du froid qui n'a pas épargné les RéSaDiens, cette semaine a été riche pour tous les participants et laisse apercevoir un avenir prometteur pour le réseau.

**Le CNCOD s'appuie sur le ReSaD pour l'organisation d'un atelier majeur à Dosso au Niger : Forum de formation et d'information des acteurs de la société civile sur l'IGMVSS**

Plus de 120 personnes se sont réunies du 26 au 29 novembre dernier à Dosso, à 120 km de Niamey au Niger. L'objectif de cet atelier a été de créer un espace de dialogue ouvert entre la société civile et les différentes institutions impliquées dans l'IGMVSS. Cet atelier a réuni des participants venant de 8 régions du Niger : collectivités locales, organisations de la société civile, institutions telles que la FAO, le PASOC1, et agents des ministères... Aux termes de ces travaux, la société civile a formulé des recommandations et a produit une déclaration dans le cadre de cette initiative.



*A venir*

**Le ReSaD s'implique auprès des collectivités locales**

Le ReSaD, à travers ses 3 plateformes sahéliennes, sera impliqué au coté de Drynet et du Raddo dans la mise en œuvre du projet Fleuve (Front Local Environnemental pour une Union Verte), qui devrait se mettre en action dès la fin du premier semestre 2014.

Ce projet s'inscrit dans le cadre de l'Initiative de la Grande Muraille verte du Sahara et du Sahel (IGMVSS). Son objectif est d'intégrer la gestion durable des ressources naturelles dans les plans de développement au niveau local, et leur mise en œuvre à travers le montage de partenariats novateurs et multi-acteurs incluant les secteurs publics et privés.

Sa mise en œuvre s'appuie essentiellement sur le renforcement des capacités des acteurs locaux, en particulier des collectivités territoriales et des organisations de la société civile. Porté par le Mécanisme mondial de la Convention des Nations unies de Lutte Contre la Désertification, le projet sera mis en œuvre dans 10 pays africains : Algérie, Burkina Faso, Cap-Vert, Mali, Maroc, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Tunisie.

*Membres*



Rue du courreau - 34380 Viols le Fort  
Tél. : 00 33 (0)4 67 55 61 18 - Fax : 00 33 (0)4 67 55 74 37  
resad@cariassociation.org  
[www.cariassociation.org/resad](http://www.cariassociation.org/resad)



*Partenaires*

